
Projet pédagogique
des temps périscolaires de
Victor Hugo

Virginie Eutrope & Nathalie Galicier
2018 2019

Sommaire

➤ I	<u>PRESENTATION DE L'ECOLE</u>	
	A. Descriptif des locaux.....	2
	B. Moyens matériels.....	2
	C. L'équipe d'encadrement.....	3
➤ II	<u>INTENTIONS EDUCATIVES</u>	
	A Rappel des intentions éducatives de la ville.....	3
	B. Objectifs pédagogiques	4
➤ III	<u>L'ORGANISATION</u>	
	A L'accueil du matin	5
	B La pause méridienne.....	5
	C L'accueil du soir	7
	D Information aux parents	8
	E L'accueil des enfants à particularité (handicap, PAI...)	8
➤ IV	<u>PRESENTATION DES ACTIVITES</u>	
	Les Ateliers.....	9
	Manifestations diverses	15

V MODALITES D'EVALUATION

Critères d'évaluation et outils de suivi	16
--	----

Présentation de l'école

L'école Victor Hugo est une structure mixte qui accueille des enfants de section maternelle et élémentaire.

La section maternelle se compose de 4 classes et celle d'élémentaire de 5 classes. L'ensemble des classes est réparti sur les 4 étages du site.

A. Descriptif des locaux

Les locaux périscolaires mis à disposition sont :

- ✓ 1 salle périscolaire « accueil de loisirs »
- ✓ 1 salle « arts plastiques »
- ✓ 1salle « Bout'chou »
- ✓ 1 cour élémentaire située sur le toit
- ✓ 1 cour maternelle avec une structure de jeux
- ✓ 1 groupe sanitaire dans la cour élémentaire
- ✓ 1 groupe sanitaire dans la cour des maternels
- ✓ 1 self et la salle de restauration
- ✓ 1 groupe sanitaire à proximité du self
- ✓ 1 bureau pour la direction périscolaire
- ✓ 1 gymnase
- ✓ 1 dortoir
- ✓ 1 salle BDC

B. Moyens matériels

La municipalité octroie un budget de fonctionnement qui se répartit en plusieurs enveloppes.

Cela nous permet d'acquérir les fournitures essentielles et nécessaires à la mise en place de nos projets et ateliers.

- Matériel pour les ateliers manuels
Des perles, des scoubidous, des fils de bracelets brésiliens, paillettes...
- Fourniture de dessin
Des feutres, des feuilles, des crayons de couleurs et de papier, colle....

- Matériel de jardinage
Des godets, des plantes bulbes, des sécateurs...
- Matériel pour les jeux sportifs
Des plots, des chasubles, ballons...

C. L'équipe d'encadrement

En section maternelle :

Le matin : 1 animateur et environ 6 enfants

Le midi : 6 animateurs + 2 ATSEM et environ 85 enfants

Le soir: 4 animateurs et environ 45 enfants

En section élémentaire :

Le matin 1 animateur environ 5 enfants

Le midi : 6 animateurs environ 110 enfants

Le soir: 1 animateur environ 10 enfants

La directrice de l'école est signataire sur le temps de la pause méridienne et est donc garante du fonctionnement.

La directrice périscolaire assure la gestion de l'équipe et est garante quant à elle de l'application des projets (éducatifs et pédagogiques).

II. Intentions Educatives

A. Rappel des intentions éducatives de la Ville

Les valeurs éducatives portées par le projet éducatif de territoire (PEDT) de la ville des Lilas sont :

- L'aide à la construction de la personnalité et à l'acquisition de l'autonomie et à la réalisation de projets individuels.
- La responsabilisation de chaque enfant par sa participation à des projets collectifs.
- La prise de conscience des joies et contraintes de la vie en collectivité.

Il s'agit de permettre à l'enfant de s'épanouir dans son temps libre (le temps de non école) tout en respectant des règles de bien-vivre ensemble.

B. Objectifs pédagogiques

- Faire découvrir à l'enfant la vie en collectivité avec ses avantages et ses contraintes
- Favoriser la découverte et l'apprentissage
- Amener les enfants à respecter les règles établies (savoir vivre, hygiène, lors de jeux...)
- Aborder des notions d'entraide et de solidarité auprès des enfants (à travers des jeux, des actions particulières) afin de les sensibiliser par le biais d'actions ayant un impact pour autrui.

Ce dernier objectif est important. Il est abordé avec les enfants afin de les sensibiliser à aider leurs camarades ou d'autres personnes.

III. L'organisation

Organisation de la semaine de 4 jours.

Une nouvelle organisation du temps scolaire et périscolaire a été mise en place depuis la rentrée.

L'organisation de la semaine scolaire adoptée est celle qui respecte le mieux les idées fortes de la concertation lilasienne issue de réunions regroupant tous les acteurs liés à la vie des enfants.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
7h30/8h40	<i>Accueil périscolaire</i>	<i>Accueil périscolaire</i>		<i>Accueil périscolaire</i>	<i>Accueil périscolaire</i>	
8h30/11h30	CLASSE	CLASSE		Accueil 8h-9h15	CLASSE	CLASSE
11h30/13h30	Pause méridienne	Pause méridienne		Centre de loisirs et repas 9h15- 13h30	Pause méridienne	Pause méridienne
13h30/16h30	CLASSE	CLASSE		Centre de loisirs 13h30-16h45	CLASSE	CLASSE
16h30/18h00 et 18h00/18h45	<i>Accueil périscolaire et post étude</i>	<i>Accueil périscolaire et post étude</i>		Sortie 16h45- 18h45	<i>Accueil périscolaire et post étude</i>	<i>Accueil périscolaire et post étude</i>

A. L'accueil du matin

Les enfants de maternelle et depuis la rentrée l'ensemble des classes d'élémentaires sont accueillis de 7h30 à 8h30 dans la salle périscolaire située

à l'entrée de l'école. Les arrivées se font de manière échelonnée, un coin de vie est dédié aux enfants présents.

Des jeux calmes, tels que puzzles, petits dessins, jeux de mimétisme sont proposés afin de commencer la journée en douceur.

A 8h30 les enfants sont ramenés dans leur classe pour les maternels ou bien dans la cour pour les élémentaires.

B. La pause méridienne

La directrice de l'école gère l'organisation de la pause méridienne en collaboration avec la directrice périscolaire. Cette dernière, avec son équipe, met en place le projet pédagogique et est garante du projet éducatif.

Depuis la rentrée, dans l'ensemble des restaurants scolaires, est proposé une alternative à la viande par des plats végétariens pour les familles qui le souhaitent.

Section maternelle

Les enfants mangent en 2 services distincts l'un de l'autre.

Le premier a lieu de 11h30 à 12h30 et est consacré aux petites sections ainsi qu'à une partie des moyens.

En effet, nous faisons déjeuner en même temps les petites sections ainsi que 12 moyens. Les enfants sont accompagnés par deux animateurs ainsi que deux ATSEM.

Cela permet aux enfants de petites sections restant à la cantine d'être emmené avant l'arrivée des parents récupérant ceux qui mangent à la maison. Cela peut éviter des pleurs et du stress pour les enfants restant à la cantine.

Après leur repas, les petits se dirigent au pour la sieste.

Un petit groupe de petits va dans la salle d'accueil pour une histoire, afin éviter un embouteillage dans la classe ou le dortoir pour le déshabillage. Pendant ce temps-là, les moyens vont dans la salle « bout'chou » où des histoires leurs sont comptées avant d'aller dans la cour ou commencer leurs activités.

Le second service a lieu de 12h30 à 13h30 et est consacré à tous les autres moyens qui n'ont pas encore déjeuné ainsi qu'au groupe des grands.

Section élémentaire

Un changement d'organisation a été décidé avec la directrice de l'école.

Tous les enfants sortent de leur classe et vont directement dans la cour située sur le toit. Cela permet aux enfants d'aller se défouler avant de passer à table. Ensuite, les enfants se rangent au même endroit qu'avec leurs enseignants. Nous procédons alors à la répartition des enfants mangeant au premier service et ceux partant en activité.

Les enfants de CP, accompagnés d'autres classes, vont au premier service de 11h55 à 12h40. Ils sont aux alentours de 60.

De 12h45 à 13h30 les autres viennent manger. Ils sont également une soixantaine.

Les enfants ont grâce au self le choix entre deux entrées et deux desserts.

Dès 11h 50, les différents ateliers ouvrent leurs portes aux enfants avant de se refermer à 13h20.

Des règles de vie pour la pause méridienne ont été instaurées.

Les enfants peuvent voir ces règles de savoir vivre à chaque fois qu'ils entrent dans le self. Les règles sont affichées à l'entrée de celui-ci.

Parmi celles-ci les enfants n'ont pas le droit de se lever de table, à part pour remplir les brocs d'eau. Pour aller chercher des aliments oubliés volontairement ou non, ils doivent demander l'autorisation aux animateurs.

C. L'accueil du soir

➤ Section maternelle

Les enfants sont récupérés dans leur classe par les animateurs qui les emmènent aux toilettes avant d'aller prendre le goûter dans le self (gouter fourni par la municipalité).

Ensuite, un choix d'activités est proposé aux enfants, en fin de goûter, dans le réfectoire. Les activités se déroulent jusqu'à la fermeture des portes.

➤ **Section élémentaire**

Les enfants sortent de leur classe et se dirigent vers l'animateur référent du soir. Ensemble ils descendent pour prendre leur goûter (fourni par la municipalité) dans le self après un passage aux toilettes.

Ensuite, les enfants se dirigent soit dans la cour pour faire des jeux en extérieur soit dans la salle « arts plastiques » ou dans le gymnase en fonction de l'envie de l'ensemble du groupe et du temps.

Les portes de la salle périscolaire ouvrant à 17h15 cela permet un départ échelonné pour tous les enfants jusqu'à 18h45 fermeture de la structure.

D. Information aux parents

L'information aux parents se fait de diverses manières.

En effet, l'équipe d'animation dispose d'un tableau d'affichage extérieur dans lequel les informations y sont notifiées.

Afin de rencontrer les parents, une réunion de présentation est organisée en début d'année. Il est essentiel que les parents fassent la connaissance avec l'équipe encadrant leur enfant.

De plus, nous privilégions le contact direct auprès des familles lors des départs de chaque enfants tous les soirs.

Dans tous les cas l'équipe d'animation et la directrice périscolaire reste à l'écoute des parents pour toute information complémentaire et répondre au mieux à toute question que concernant de leur enfant.

E. L'accueil des enfants à particularité (handicap, PAI) :

L'accueil d'enfants à particularité est possible sur nos temps périscolaires. Nous recevons, sous couvert d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) visé par l'ensemble des partenaires (élus, parents, communauté éducative, médecin scolaire), les enfants souffrants d'allergies alimentaires.

Pour ceux, porteurs de handicap, nous demandons à l'AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) de participer à la pause méridienne. En cas d'impossibilité de sa part, nous renforçons l'équipe d'un animateur supplémentaire qui aura la charge exclusive de l'enfant.

IV. Présentation des activités

Beaucoup d'animateurs ont une compétence particulière, qualifiée ou non. Celle-ci peut être liée à une activité passée ou annexe.

Ainsi au sein de l'équipe d'animation de la ville, nous pouvons trouver : des entraîneurs et ou sportifs, des artistes, des musiciens, des couturières, des bricoleurs, des passionnés du jardinage...

L'ensemble des activités proposées est un moyen par lequel nous travaillons autour des valeurs traduites dans nos objectifs.

A. Les ateliers

Les différents ateliers peuvent être proposés sur n'importe quel temps périscolaire. Chacun d'entre eux mettant en avant une ou des techniques précises : la peinture, le découpage/collage...

Section maternelle :

Dans cette section, les animateurs ont décidé de travailler autour d'un thème commun : « **Le moyen-âge** ». La découverte de cette époque se fera au travers de trois ateliers :

➤ Activités manuelles

Pour permettre aux enfants de se familiariser avec ce thème, ils pourront fabriquer des objets usuels et décoratifs. Cela leur permettra de développer leur créativité en s'immergeant dans une époque lointaine. Ils pourront participer à des réalisations individuelles ou collectives.

- Des Heaumes de chevalier, des boucliers, des épées, des bourses.
- Des bijoux, couronnes, des coiffes...
- Un château fort.

Les enfants volontaires pour la danse pourront également y confectionner leur costume pour leur représentation.

Chant /danse

Pour les petites sections, le choix s'est porté sur « **Le bon roi Dagobert** » qui est une chanson parodique française datant de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Elle évoque deux personnages historiques : le roi mérovingien Dagobert I^{er} et son principal conseiller, saint Éloi, évêque de Noyon.

Les enfants de grande section ont choisi une chanson de Pierre Lozère
« Dans mon château fort ».

Les enfants de moyenne section se concentreront plus sur une danse. Ceci afin de stimuler le développement du repérage spatio-temporel et leurs capacités motrices.

Le choix de la musique s'est porté sur « Seven Jumps », originaire du Danemark et appropriée aux enfants de cet âge. Il s'agit d'une ronde composée de 7 petits sauts effectués en rythme.

Une représentation de cet atelier nous permettra d'enrichir notre fête périscolaire qui aura lieu au mois de Juin en présence des parents.

En section élémentaire :

➤ Jardinage

Les enfants seront initiés à la plantation de petites graines. Ils suivront ensuite l'évolution de leurs plants. Les animateurs leur expliqueront « la magie de la nature » et par conséquent toutes les étapes nécessaires à la pousse.

Dès le mois de septembre les enfants pourront continuer à entretenir les arbustes et plantes aromatiques plantés au printemps dernier (groseilles, cassis, framboises...). Ce travail consistera à désherber et arroser.

1^{ère} étape : de mi-octobre à mi-novembre,

Nettoyer les bacs extérieurs et retourner la terre pour que nous puissions la réutiliser au printemps. Néanmoins cette année de nouvelles cultures «d'hiver» telles que l'ail et le chou seront plantées.

2^{ème} étape de fin novembre à mars

L'entretien des bacs reste un travail important. Cependant, dès le mois de février, les enfants pourront planter dans de petits pots des graines de :

Tomates, concombres, poivrons, courgettes, d'aubergines ... toutes seront mises à l'abri du froid dans une salle.

Lorsque les pousses seront suffisamment grandes, ils pourront les replanter dans les bacs extérieurs. La fabrication de petits panneaux indiquant le nom précis des pousses sera nécessaire pour que tous puissent les identifier.

3^{ème} étape à partir du mois d'avril

Le désherbage restera permanent jusqu'au mois de juin. Les enfants pourront repartir avec leur petite récolte jusqu'à fin septembre.

➤ Jeux sportifs

A travers cet atelier, plusieurs jeux « **d'hier à aujourd'hui** » vont être proposés aux enfants pour leur permettre d'améliorer leur : motricité, concentration, observation, précision.

Ainsi ils pourront construire et mettre en œuvre des stratégies individuelles et/ou collectives. Les jeux participent également au vivre ensemble à travers le respect des partenaires, des adversaires et des règles.

Les jeux mis en place seront :

- La balle Américaine.
- La conquête de l'espace.
- L'épouvantail.
- La citadelle.
- Capuchin d'Aleman.
- La bonne adresse et jeux de tête.
- La chaise musicale.

Certains d'entre eux nous aiderons pour la mise en situation du projet Handicap. Les enfants pourront ainsi mieux comprendre les difficultés rencontrées par les personnes porteuses de handicap.

➤ Jeux de société

Ils sont proposés sur tous les temps périscolaires. Certains en accès libre et d'autres pour lesquels une demande doit être faite auprès d'un animateur qui désignera un des enfants demandeurs « responsable ». Une façon de les sensibiliser au respect du matériel.

Outre la mémoire, l'attention, la logique et toutes sortes d'apprentissages, le jeu de société développe la socialisation, le « vivre ensemble ». En effet, attendre son tour, suivre des règles, poursuivre jusqu'au bout, accepter de perdre, n'est pas aussi facile pour les enfants qui doivent apprendre à gérer leurs émotions.

Les enfants pourront s'initier à des jeux de cartes, des jeux de plateau, des jeux de stratégie ou d'adresse.

➤ Activités manuelles

La notion de recyclage en est l'idée principale

A travers cet atelier, les enfants utiliseront diverses matières, ce qui leur permettra de faire des découvertes sensorielles. Ils pourront développer leur imagination et leur créativité à travers de multiples réalisations : fresques, château fort, bijoux, masques, jeux de société...

Le petit bricolage leur permettra d'appréhender certains outils comme le tournevis, le marteau, le pistolet à colle, la scie... La matière première principale sera le bois de récupération (cagette, palette ou autres trouvés lors du dépôt des encombrants).

Ils pourront également émettre des idées qui seront, suivant leur faisabilité, mises en place le jour même ou ultérieurement.

➤ Recyclage

Les enfants aborderont des notions de recyclage. Il leur sera proposé de fabriquer eux-mêmes des éléments de mobilier usuels ou décoratifs par le biais de matière recyclée.

➤ Danse

Tenant compte des capacités motrices de chacun, l'atelier sera divisé en deux groupes de niveau. Le premier composé des enfants de CP/CE1 et le second des enfants de CE2/CM1/CM2. Chacun d'eux travaillera sur une chorégraphie différente.

Le choix des musiques et de la chorégraphie se fera en concertation avec les enfants.

Une représentation finale des danses aura lieu lors de la fête périscolaire prévue au mois de Juin en présence des parents.

➤ La solidarité

Afin de transmettre des valeurs de solidarité aux enfants, nous leur proposerons des projets ponctuels. L'an dernier, nous avons fait le «Noël des sans-abris » en collectant des petits paquets de gâteaux afin que l'association Protection Civile de Paris puisse les redistribuer lors de ses maraudes. Au vu du succès rencontré, nous renouvelons ce projet.

Par le biais de petits projets comme cela, nous voulons faire comprendre aux enfants que la différence existe entre chacun mais qu'il est possible à tous de s'entraider.

➤ Initiation aux gestes de premiers secours

Cette année un projet permettant aux enfants d'adopter les gestes adéquats lors des premiers secours sera proposé aux enfants de CM1 et CM2. Cette initiation se déroulera après la rentrée de la Toussaint en petit groupe. Les enfants aborderont différents thèmes comme la protection, l'alerte, l'inconscience, les malaises...Ce projet a pour but de rendre les enfants acteurs et de leur faire acquérir des automatismes pour des situations qu'ils sont susceptible de rencontrer.

➤ « Les petits champions de la lecture »

Cette année sera mis en place pour une nouvelle fois, le concours des petits champions de la lecture.

Ce projet est à destination des élèves de CM2. Il s'agit de lire à voix haute devant un jury pendant 3 minutes. Un élève de l'école sera désigné comme représentant afin de rencontrer les élèves des autres écoles.

La finale se déroule à la Comédie Française.

En plus de ces projets, en voici d'autres spécifiques

Le handicap, les droits des enfants, le développement durable et « lilas sur sport ».

- Pour aborder le handicap nous allons mettre en place deux temps.

A travers le premier et grâce à des jeux collectifs les enfants seront mis en situation de personnes malentendantes et/ou malvoyantes...

A travers le second nous perdurerons auprès des familles la récolte de bouchons en plastique pour l'association « bouchons d'amour ».

- Aborder les droits des enfants en réalisant une affiche ;

Ce projet se déroulera en deux temps :

- *Le premier* à travers un moment d'échanges qui sera organisé par petits groupes de 20 enfants volontaires. L'animatrice en charge de ce projet ne précisera que le sujet : la journée des droits de l'enfant et sa raison d'être.

Un des enfants lira au groupe les droits contenus dans la convention internationale (CIDE).

Le droit d'avoir un nom, une nationalité, une identité.

Le droit d'être soigné, protégé des maladies, d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée.

Le droit d'aller à l'école.

Le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation.

Le droit d'être protégé contre toutes formes de discrimination

Le droit de ne pas faire la guerre, ni la subir.

Le droit d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes.

Le droit de jouer et d'avoir des loisirs.

Le droit à la liberté d'information, d'expression et de participation.

Le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé.

Chacun pourra s'exprimer librement tout en respectant la parole de l'autre et aura la possibilité de noter sa perception d'un/ou plusieurs droits sur un tableau. Les enfants seront seuls décisionnaires des droits qu'ils souhaiteront retenir.

- *Pour le second*, il s'agira pour eux de reporter ces notes sur une affiche géante qui sera exposée sur l'école tout au long de l'année.
- Développement durable

Chaque année le respect de l'environnement est abordé avec les enfants au travers du thème « donne une deuxième vie aux objets ».

Ils peuvent ainsi fabriquer de petits meubles type salon de jardin, bibliothèque...

Une exposition de leur création sera organisée et installée dans le hall de l'hôtel de ville pour la semaine européenne du développement durable entre fin mai et début juin.

- Lilas sur sport

Cet atelier d'éveil sportif permet de faire découvrir aux enfants une nouvelle discipline sportive chaque jour sur une durée d'une semaine.

Ainsi ils pourront participer à des :

- Jeux collectifs
- Jeux d'opposition
- Jeux de relais
- Jeux d'adresse

Et enfin une sensibilisation au handicap pour terminer la semaine.

B. Manifestations diverses

L'équipe d'animation organisera en fin d'année une exposition des activités faites avec les enfants. Une représentation scénique devrait aussi être présentée en fin d'année. Nous la ferons début juin afin d'avoir un maximum de participants.

V. Modalités d'évaluation

A. Critères d'évaluation et outils de suivi

La fréquentation des ateliers nous permet de voir si l'activité plaît ou non. Si la fréquentation a tendance à baisser, il est de notre ressort d'en déterminer la cause et de réfléchir afin de proposer un meilleur atelier à l'ensemble des enfants.

Des réunions régulières entre l'équipe d'animateurs et la directrice périscolaire nous permettront d'identifier les divers problèmes rencontrés et de trouver des solutions adaptées.